

26 juillet 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, Edouard Balladur, Premier ministre et John Major, Premier ministre britannique, sur le GATT et l'éventualité d'une renégociation de l'accord de Blair House, sur la coopération franco-britannique dans l'ex Yougoslavie et sur l'UEM, Londres le 26 juillet 1993.

MONSIEUR JOHN MAJOR.- Nous avons eu une série de discussion ce matin. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le Président Mitterrand et avec le Premier ministre. Pendant ce temps, huit de nos collègues ministres ont eu des entretiens dans leur propre domaine de compétence. Après quoi, tout le monde s'est retrouvé pour une séance plénière et nous avons à nouveau eu des discussions lors du déjeuner.

- Lorsque j'ai accédé aux fonctions de Premier ministre, il y a quelque temps, l'un des objectifs que je m'étais fixé était de développer les relations entre la France et la Grande-Bretagne. Il me semblait que ces deux pays ont beaucoup d'éléments en commun et d'intérêts communs et qu'il y avait place pour une beaucoup plus grande coopération. Je crois que le sommet d'aujourd'hui avec une participation beaucoup plus fournie que cela n'a jamais été le cas dans le passé, me semble-t-il, démontre que nous avons franchi beaucoup de chemin sur cette route de la coopération.

- Le sommet d'aujourd'hui est le résultat de plusieurs mois de travail, la visite du Premier ministre, M. Balladur, début mai, ma propre visite à Paris à l'invitation du Président Mitterrand dans le courant du même mois. Je voudrais, avant que vous ne posiez des questions, vous exposer brièvement les résultats de certaines de ces discussions.

- Passons d'abord à la politique étrangère. Il me semble tout à fait certain que nous collaborons de façon beaucoup plus étroite sur les problèmes internationaux que par le passé. Nous avons, dans les différentes rencontres, parlé de la Bosnie, nous avons convenu que l'essentiel était de soutenir les efforts de Lord Owen et de M. Stoltenberg pour reprendre les négociations à Genève cette semaine. De toute évidence, nous voulons aider Sarajevo à aboutir à un cessez-le-feu, ramener l'alimentation en eau et en électricité, assurer l'aide aux réfugiés. Nous voulons également maintenir toute l'aide humanitaire tant que la situation le permettra et accélérer la mise en oeuvre de la résolution sur les zones de sécurité et le problème de la couverture aérienne.\

Nous avons également parlé des problèmes communautaires y compris l'effort commun sur la subsidiarité. Nous avons arrêté une liste de vingt-quatre règlements communautaires qui, soit devront être abrogés, soit amendés, par exemple, la directive sur la fiscalité des transactions boursières, la directive sur l'eau potable qui sont à notre avis beaucoup trop détaillées, beaucoup trop descriptives. Nos deux pays vont également coopérer avec l'Allemagne qui, elle-même, a rédigé une liste assez longue dans le même sens, l'objectif étant de présenter ensemble les résultats de tout cela à la Commission européenne à l'automne dans le cadre des préparatifs des

résultats de tout cela à la Commission européenne à l'automne dans le cadre des préparatifs des décisions du Conseil en décembre.

- Nous avons eu ce matin, également, des discussions sur nos intérêts communs en matière de défense. L'automne dernier la Commission mixte sur la doctrine de la défense a été créée. Il s'agissait en fait d'établir un certain nombre de concepts en matière de dissuasion nucléaire, de contrôle des armes nucléaires et de non-prolifération. Nous avons décidé aujourd'hui de transformer cette commission mixte en organe permanent avec un ordre du jour assez chargé qui la mènera loin dans l'avenir.

- Nous avons également examiné les projets communs de défense : la Grande-Bretagne et la France, à l'heure actuelle, collaborent à vingt et un projets différents dont certains également font appel à d'autres Etats. Nous avons davantage de projets en commun avec la France qu'avec tout autre partenaire au niveau international.

- Nous avons également parlé science et technologie. Nous avons décidé de convoquer une conférence pour définir une politique dans ce sens. Je crois que ce sera quelque chose de très vaste. Nous allons étudier les transferts de technologie, nous allons essayer de veiller à ce que la recherche aboutisse à de meilleurs produits et à une meilleure explication au public des questions scientifiques.

- Nous avons également examiné la question de la commémoration du cinquantième anniversaire du débarquement, l'année prochaine. Nous arrivons à un moment tout à fait spécial dans notre histoire, dans notre passé commun. La France et la Grande-Bretagne, pour commémorer cet événement de la façon la plus appropriée - il y aura des célébrations, des manifestations tout à fait considérables - ont désigné des ministres des deux côtés pour s'occuper des préparatifs. Il doivent se rencontrer très souvent pour faire avancer les préparatifs. Je pense que nous pourrons avancer les détails de ces commémorations à l'automne.

- Nous avons couvert tout une série d'autres problèmes. Mais plutôt que de vous en donner une liste détaillée, je répondrait tout à l'heure aux questions que vous voudriez bien poser.

- Je m'en tiendrais donc là pour l'instant, et je vais demander au Président de nous dire quelques mots.\

LE PRESIDENT.- Je n'ajouterais rien à l'énoncé des questions traitées. Je crois que c'était complet et que vous pouvez avoir une idée des sujets traités. Il vous appartiendra de poser les questions de votre choix à ce sujet. Donc c'est plutôt une question d'esprit et d'atmosphère. Nous avons eu beaucoup de plaisir à venir à Londres, à rencontrer nos partenaires britanniques et à échanger avec eux nos arguments sur les problèmes sur lesquels nous avons des divergences mais nous avons aussi aimé constater que les points de convergence s'accroissaient.

- Dans le domaine des affaires étrangères où nos deux pays ont de très anciennes expériences et une connaissance particulière de l'Europe, il nous est assez facile de parvenir à des conclusions communes. Ce sont des problèmes nouveaux qui se posent, nouveaux non pas pour cette génération mais par rapport à l'histoire, notamment la création de la Communauté européenne, ses conséquences, ses effets aussi bien que le développement du commerce mondial. Il nous reste à préciser nos points de vue. Nous nous réjouissons de l'effort qui a été accompli et réussi par le gouvernement britannique pour permettre le développement des accords de Maastricht. Bien entendu, chacun à sa façon, mais en se reportant vers le texte qui sert de base à l'accord européen.

- Sur ce qui vient d'être dit sur les fêtes du cinquantième anniversaire du débarquement, nous savons ce que nous devons au Royaume-Uni et du côté français nous ferons ce qui conviendra de faire pour que les représentants des armées, les responsables politiques reçoivent l'accueil le plus chaleureux et le plus reconnaissant. C'est une grande date : il faut qu'elle soit célébrée. Elle marque une étape importante des relations, qui comme vous le savez, sont devenues des relations amicales au début de ce siècle.\

QUESTION.- A-t-il été question du SME lors des discussions de ce matin. M. Major a-t-il une opinion sur les chances de survie du système ? La Grande-Bretagne y a-t-elle un intérêt particulier ? Côté français, peut-on dire si l'on estime que les chances d'échapper au "modèle britannique" avec une monnaie plus compétitive, des taux d'intérêts plus bas et une croissance

désormais créatrice d'emplois a des chances de se produire ou est-ce qu'on craint au contraire que les marchés n'imposent à la France ce qu'ils ont imposé à la Grande-Bretagne l'an dernier ?

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- Nos ministres des finances ont bien entendu passé un certain temps à discuter de ces questions ce matin et la déclaration faite par la France et l'Allemagne, ce matin, réaffirme et soutient une parité et une coopération très étroite, dans le cadre du système monétaire européen. Je crois qu'il n'est dans l'intérêt de personne de voir se poursuivre les turbulences monétaires. Elles ne font que porter atteinte aux possibilités de reprise dans les marchés d'exportation. Donc j'espère que toutes ces turbulences vont s'apaiser. Je n'ai rien à ajouter.

- M. EDOUARD BALLADUR.- Je voudrais ajouter quelque chose. D'abord, la question a été posée - vous me pardonnerez de vous le dire, Monsieur - d'une façon qui appelait une certaine réponse. Je n'avais jamais entendu parler de la notion de monnaie plus compétitive. Ce qui compte, de ce point de vue-là, c'est que l'économie soit compétitive et nous sommes arrivés en France de ce point de vue là à de bons résultats. Alors, nous sommes attachés à la stabilité monétaire. Nous ferons tout ce qu'il faut pour l'assurer. D'ailleurs j'observe, le Premier ministre M. Major vient de le dire, que les Anglais - eux mêmes souhaitent le maintien de cette stabilité monétaire en Europe et considèrent qu'ils auraient avantage à une plus grande stabilité. Je crois donc que c'est de cela qu'il est question aujourd'hui.\

QUESTION.- Puis-je avoir quelques précisions sur le Gatt. Quels ont été les points de discussion et comment a-t-on envisagé des deux côtés la poursuite des négociations sur les accords internationaux ?

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- Nous avons effectivement eu des discussions sur le Gatt ce matin ainsi d'ailleurs que nos ministres de l'agriculture et du commerce. Ce sont bien entendu des questions très importantes. Nous sommes tous d'accord sur l'importance de ce sujet et de l'importance de l'agriculture. Nous savons que la France a quelques difficultés particulières avec le pré-accord de Blair House et qu'il faut que la Communauté regarde cela d'un peu plus près, d'où cette demande de réunion en septembre.

- Il y a là toute une série de difficultés soulevées par la France, qu'il faudra bien que la Communauté examine. Nous sommes convaincus qu'un accord global et équilibré est nécessaire. Nous avons dit, dans les discussions entre les ministres de l'agriculture, qu'à notre avis ce pré-accord de Blair House était bon pour la Communauté mais ce sont là des choses qu'il reste encore à approfondir.

- Ce sur quoi nous sommes d'accord, c'est le fait qu'il faut absolument arriver à un accord global et équilibré qui soit entièrement satisfaisant.

- LE PRESIDENT. Depuis le début de cette négociation, une des erreurs de nos amis, en particulier américains, a été la fixation sur l'agriculture. L'accord de Blair House, qui n'a pas été entériné sur le plan politique, est l'objet de frictions & il doit être révisé, afin d'aboutir à un accord global. L'accord devra être global, équilibré et durable car si compromis il y a il doit être à l'avantage des différentes parties en cause. Ce serait une bonne chose pour les échanges internationaux.

- M. EDOUARD BALLADUR.- J'ai le sentiment, qu'il y a eu un progrès. D'abord nous nous sommes mieux compris & ensuite nous sommes d'accord pour considérer que le Conseil qui aura lieu en septembre sera une réunion très importante.

- QUESTION.- A propos du Gatt, la semaine dernière, M. Sutherland disait qu'il espérait arriver à une conclusion d'ici la fin de l'année. Est-ce que vous avez des bonnes ou des mauvaises nouvelles à lui communiquer et deuxièmement le ministre français des affaires étrangères demandait un renforcement des instruments de politique commerciale. Est-ce que vous en avez discuté, par exemple des mesures anti-dumping américaines ?

- MONSIEUR EDOUARD BALLADUR.- Oui, en effet, M. Major m'a interrogé là-dessus et je lui ai donné un certain nombre de précisions sur ce que nous souhaitons et ces problèmes seront, je le répète, évoqués dans le document que nous allons remettre à Bruxelles dans les semaines qui viennent.

- Monsieur JOHN MAJOR.- Nous souhaitons de part et d'autre trouver des solutions à toutes ces mesures anti-dumping. Bien entendu, j'ai dit ce matin que la solution à long terme des problèmes internationaux de sidérurgie par exemple serait un accord multilatéral en matière de sidérurgie et nous nous en tenons à cette politique et continuerons à en discuter.

- QUESTION.- Question à M. Balladur et à M. Major. Y a-t-il une discussion de la politique communautaire vis-à-vis de l'importation des véhicules japonais et avez-vous discuté du rôle de la Grande-Bretagne dans tout cela ?

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- Non, nous n'en avons pas parlé ce matin et je ne crois pas que les ministres du commerce en aient parlé.\

QUESTION.- Etant donné l'attaque sur les forces françaises à Sarajevo, est-ce que l'on a parlé de la possibilité d'avoir recours à la force aérienne ?

- LE PRESIDENT.- C'est un sujet qu'on a commencé de traiter il y a déjà plusieurs semaines lorsqu'il a été décidé d'établir des zones dites de sécurité avec l'indication que le respect de ces zones (essentiellement des villes musulmanes de Bosnie) pourrait nécessiter l'emploi des moyens, que nous déplorerions mais qui s'imposeraient pour assurer la sécurité des populations menacées. C'est le cas qui se pose aujourd'hui à Sarajevo et on en parle aujourd'hui sérieusement.

- QUESTION.- Je voudrais tout d'abord vous interroger sur l'escalade au Liban et les opérations israéliennes contre un Etat souverain, le Liban. Quel est à votre avis l'effet de tout cela sur le processus de paix dans la région. Deuxième question : Monsieur le Président, le changement des lois d'immigration en France. Est-ce que vous prévoyez un changement qui tient compte de cette situation instable ?

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- Nous n'avons pas parlé du Liban ce matin. Pour ce qui est de votre deuxième question, je demanderai au Président d'y répondre. LE PRESIDENT.- Mais, moi j'aurais préféré répondre à la première ! Non, nous n'en avons pas parlé mais je serais tout à fait disposé à le faire car lorsque l'on tire de part et d'autre d'une frontière, on ne peut pas s'attendre à ce que la souveraineté de chacun de ces Etats soit respectée et à partir de là il est normal que l'un et l'autre doivent supporter les conséquences d'un conflit et ce conflit ne peut que compliquer les négociations de paix, c'est évident ! Il y a là-dedans une contradiction telle qu'elle saute aux yeux.

- Sur les lois d'immigration, il s'agit de la politique française et je ne suis pas venu à Londres pour discuter de la politique française. C'est un peu la même réponse que celle de M. Major lorsqu'il a évoqué la nécessité de parler de notre débat franco-britannique en évitant les débats britanno-britanniques et franco-français.

- Je pense que les immigrés en France, lorsqu'ils se trouvent en situation régulière, c'est-à-dire admis - et on est admis en France après un certain nombre de procédures qui relèvent soit du ministère du travail pour les emplois, soit du ministère de l'intérieur pour la carte de séjour - doivent être traités comme les citoyens français. Ceux qui sont en situation irrégulière, c'est-à-dire qui sont des clandestins, ne peuvent pas s'attendre naturellement à être traités de la même manière, c'est-à-dire qu'ils ont vocation à être ramenés chez eux. C'est là qu'interviennent un certain nombre de discussions y compris entre nous en France, pour savoir quelles garanties doivent être apportées à ces hommes et à ces femmes qui méritent aussi le respect, même s'ils se trouvent en contravention avec la loi, et s'ils doivent quitter notre pays, pour savoir de quelle manière il convient de procéder pour respecter le droit des gens. Mais je le répète, c'est une affaire entre Français. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de discussions entre nous ici.\

QUESTION.- M. Le Premier ministre, a-t-il été question de l'avenir de la Banque européenne de développement, la BERD, et la Grande-Bretagne va-t-elle soutenir une candidature française pour la succession de M. Attali ?

- MONSIEUR EDOUARD BALLADUR.- L'avenir de la Banque européenne de développement, pour l'instant, c'est le problème du choix de son Président. Vous savez celui que soutient la France et qui est, je crois, un excellent candidat. Quant au reste, c'est à M. Major qu'il faut poser la question.

LE PRESIDENT.- Si M. Major me le permet, je lui rappellerai les souvenirs qui me sont plus

- LE PRESIDENT.- Si M. Major me le permet, je lui rappellerai les souvenirs qui me sont plus personnels qu'à lui, c'est-à-dire qu'au moment où ont été négociées les répartitions de siège et de fonctions dans plusieurs institutions ou organismes internationaux, notamment la BERD, il était entendu que si le siège était fixé à Londres, au moins la première présidence, considérée dans son étendue, c'est-à-dire sur la durée consentie à une présidence, serait française. Si ce n'est pas le même président, on peut penser qu'il serait juste que cela reste le même pays. Ce serait conforme aux accords.

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- Il y a d'excellents candidats. La Communauté essaye d'avoir une candidature unique. Nous avons exprimé notre avis auprès de la présidence et je crois que nous arriverons à une conclusion très bientôt.\

QUESTION.- Je voudrais demander au Premier ministre et au Président, si le Traité a la moindre validité ou faudrait-il le déchirer et recommencer à zéro sur une base plus réaliste et en visant peut-être un peu moins haut ?

- MONSIEUR JOHN MAJOR.- De quel Premier ministre parlez-vous ? C'est moi ? Je ne crois pas qu'il faille déchirer le Traité. Le Parlement britannique a adopté ce Traité, c'est maintenant devenu la loi, entérinée par le souverain. Il y a une affaire judiciaire, mais qui va certainement bientôt arriver également à conclusion et je m'en félicite. C'est évident. Il y a énormément d'éléments qui sont excellents pour l'Europe et pour le Royaume-Uni dans ce Traité. Je crois que c'était une bonne chose que de le soumettre au Parlement.

- LE PRESIDENT.- J'ai soumis le Traité de Maastricht à référendum. C'est-à-dire que c'est le peuple français qui a voté et qui a choisi, après une bataille politique difficile où d'importants et souvent d'excellents arguments ont été évoqués de part et d'autre dans un débat national de grande ampleur. La loi de la démocratie s'est appliquée. La France a adopté le Traité de Maastricht par vote populaire et le Traité de Maastricht est désormais notre règle. J'en étais partisan, vous le savez, je me suis donc réjoui de cette décision qui prend un caractère, je ne dirai pas plus important que le vote d'un Parlement - car je suis un partisan des démocraties représentatives et naturellement, c'est le cas aussi de la France -, mais puisque notre législation permet le référendum, c'était un moyen très important de fixer un moment d'histoire. C'est fait, c'est derrière nous. Et nous souhaitons, je souhaite et le gouvernement aussi, la réussite de cet accord. Et votre définition peut-être un peu hâtive sur le déchirement du Traité de Maastricht et sur le fait que le système monétaire pourrait voler en éclats, mériterait examen et vérification. Nous sommes en train de vivre précisément des attaques multiples et très sévères. La résolution de la France ne peut pas faire de doute et on doit penser que le système monétaire européen doit survivre et s'imposer. Nous avons des conceptions différentes souvent dans ce domaine, mais nous entendons bien coordonner nos efforts. Il serait, à mes yeux, en tout cas, tout à fait dommageable que le remarquable progrès réalisé au sein des douze pays soit remis en question alors que s'ouvre la perspective dans quelques années de la création d'une monnaie unique.\